



Rapport
Développement durable
de La Cali

Synthèse 2016

Sommaire

Éditorial	3
La Cali en quelques mots	4
Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	5
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	11
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	13
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	17
Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	21
La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali	27
La collectivité exemplaire et responsable	30

La Cali a clairement défini ses priorités : les développements économique et touristique, l'action sociale pour l'habitat, l'aménagement de son territoire sont les axes qui doivent permettre à notre agglomération de renforcer son attractivité.

La Cali a toujours eu la volonté d'accompagner son développement d'un travail rigoureux et constant en matière de préservation de l'environnement et au bénéfice des habitants de son territoire quels que soient leur secteur, leur commune.

A la veille de profondes modifications dans le périmètre de notre agglomération, plus que jamais, La Cali se positionne en tant que l'« Agglomération Rive Droite de Bordeaux ». Les axes de développement durables que nous suivons représentent, à cet égard, des paramètres de qualité de vie et donc d'attractivité pour notre territoire.

Notre engagement, en 2015, a été reconnu par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie grâce à l'implication des services de notre intercommunalité et de notre vice-président, Jacques Mesplède, auquel je rends hommage pour le travail accompli. La Cali a ainsi été retenue parmi les 200 Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) lui permettant de mener des actions, avec le soutien financier de l'État, en matière de transition énergétique pour l'habitat et le patrimoine communautaire, de mobilité et de promotion de l'économie circulaire qui s'inscrit parmi l'identité économique de notre territoire.

Ce rapport vous permettra de prendre connaissance des actions menées en matière de développement durable par notre collectivité en 2015, qui s'inscrivent dans les suites de la COP 21 : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables... Il vous éclairera sur les actions internes de La Cali (gestion du patrimoine, dématérialisation, achats publics, communication...) et sur ses pratiques toujours plus responsables et empreintes d'exemplarité.

Philippe Buisson
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

La Cali en quelques mots

- La présentation du territoire de La Cali et de ses compétences



Les compétences obligatoires :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville

Les compétences optionnelles :

- L'environnement et le cadre de vie
- L'action sociale d'intérêt communautaire
- Création, gestion et soutien au fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives :

- Petite enfance / enfance / jeunesse
- L'aménagement numérique
- La cotisation au Service départemental d'Incendie et de Secours
- La politique touristique d'intérêt communautaire

Les communes de La Cali

Abzac Bayas Bonzac Camps sur l'Isle Chamadelle Coutras Génissac Gours Guitres Lagorce Lalande de Pomerol Lapouyade
Le Fieu Les Billaux Les Eglisottes et Châlaures Les Peintures Libourne Maransin Moulon Pomerol Porchères Puynormand Sablons
Saint Antoine sur l'Isle Saint Christophe de Double Saint Ciers d'Abzac Saint Denis de Pile Saint Martin de Laye Saint Martin du Bois
Saint Médard de Guizières Saint Sauveur de Puynormand Saint Seurin sur l'Isle Savignac de l'Isle Tizac de Lapouyade

- La Cali, l'« Agglomération Rive Droite de Bordeaux »

La Cali, présidée par Monsieur Philippe Buisson est une communauté d'agglomération comptant 34 communes. Lors de l'année 2015, elle s'est clairement positionnée comme l'« Agglomération Rive Droite de Bordeaux », prouvant sa volonté de capter la dynamique de la Métropole bordelaise.

La Cali, au centre de la grande région Aquitaine - Limousin - Poitou - Charente, devrait voir son périmètre s'étendre dans le cadre de l'application de la Loi NOTRe, au 1^{er} janvier 2017 suite à un rapprochement, préconisé par Monsieur le Préfet de Gironde, avec la communauté de communes du Sud Libournais et les communes de la communautés de communes du Brannais qui composaient, par le passé, la communauté de communes de l'Entre-Deux-Mers Ouest. Ce sera la première étape de la construction d'une agglomération correspondant au vrai bassin de vie du Libournais qui compte 150 000 habitants.

La Cali a été retenue, en 2015, parmi les 200 Territoires (nationaux) à Énergie Positive pour la Croissance Verte, lui permettant de poursuivre, avec l'aide de l'État, le travail transversal qu'elle a entamé en faveur du développement durable et de la transition énergétique. Quatre axes sont ainsi suivis : renforcer le dispositif « habitat durable », réaliser un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine communautaire, promouvoir les nouvelles formes de mobilité et conduire les études en faveur du développement de l'économie circulaire sur le territoire de La Cali.

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Depuis juillet, La Cali est lauréate du dispositif 'Territoire à énergie positive pour la croissance verte' (TEPCV) lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, ce qui va lui permettre de contribuer aux objectifs nationaux d'atténuation des effets du changement climatique et d'encourager la réduction des besoins en énergie. Dans ce cadre, La Cali renforce son dispositif d'aide à la rénovation thermique pour les propriétaires occupants de leur logement et promeut de nouvelles formes de mobilité (covoiturage). Au-delà, le déploiement de son plan climat énergie territorial (PCET) et l'exercice de ses compétences dans le domaine du transport urbain et scolaire contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- La Cali, lauréate du dispositif « territoire à énergie positive pour la croissance verte »



La Cali est **lauréate du dispositif TEPCV¹** lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et a ainsi signé une convention lui permettant de bénéficier d'un appui financier pour mener un programme global de développement, plus sobre et plus économe.

Décliné en 4 grandes actions, le programme d'action de La Cali doit permettre de promouvoir de nouvelles formes de mobilité, de renforcer le dispositif « Habitat Durable », de réaliser un programme d'action de travaux sur le patrimoine communautaire ou communal géré par La Cali et de conduire des

études en faveur de développement de l'économie circulaire sur le territoire (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.27).

Pour chacune des cinq finalités du développement durable, il est fait mention d'indicateurs ainsi que des actions inscrites dans le cadre du dispositif TEPCV (voir les rubriques « Info TEPCV »).



- La politique énergétique et climatique de La Cali définie dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Engagée depuis 2012 dans la démarche de PCET², La Cali a finalisé en 2015 son programme d'actions global destiné à irriguer les politiques communautaires et à inscrire le territoire dans la dynamique de la transition énergétique (qui dispose dorénavant d'un cadre réglementaire³).

Ainsi, comme le prévoit la loi, le projet de PCET a été adressé pour avis, le 24 février, au Préfet de Région, ainsi qu'au Président du Conseil Régional et à l'Association Régionale des Organismes Sociaux pour l'Habitat en Aquitaine (AROSHA). Suite à ces envois, un avis favorable a été rendu par le Préfet de Région le 16 avril, spécifiant que le PCET transmis était conforme aux exigences réglementaires du code de l'environnement ainsi qu'aux objectifs et orientations fixés par le SRCAE Aquitain, tout en saluant l'importance du travail fourni et l'engagement fort de la communauté d'agglomération vers la transition énergétique.



Depuis, un récapitulatif des éléments essentiels de la démarche (contexte et enjeux, cadre réglementaire, procédure d'élaboration, bilan des émissions de gaz à effet de serre -BEGES-, analyse de la vulnérabilité climatique, objectifs et structuration du PCET), ainsi que le projet de programme d'actions, sont accessibles sur le site internet de La Cali.

La stratégie d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique pour la période 2014-2018 a été adoptée par les élus de La Cali lors du conseil communautaire du 23 juin. Elle vise, en 5 ans, à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine et à ses compétences, par rapport à leur niveau de 2012 (année de référence pour le 1^{er} BEGES).

Dans le cadre de ce PCET, de nombreux chantiers ont d'ores et déjà été engagés et seront poursuivis et amplifiés grâce au dispositif TEPCV dont La Cali est bénéficiaire.

¹ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Ce dispositif doit permettre aux collectivités de s'engager dans la transition énergétique et écologique en réduisant les besoins en énergie dans le domaine des transports, du logement, des activités économiques... L'objectif est de favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, du bâtiment, des déchets...

² PCET : plan climat énergie territorial

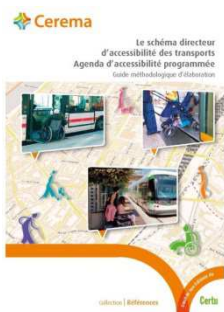
³ Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 24 août 2015

- Une offre de transport alternative aux déplacements individuels

Pour La Cali, répondre de manière durable aux différents besoins de mobilité des habitants du territoire est une priorité. Depuis le 1^{er} juillet 2012, la collectivité est devenue Autorité Organisatrice des Transports sur son territoire et exerce cette compétence obligatoire sur les réseaux de transport urbain et scolaire. Le réseau de transport Calibus ainsi mis en place se veut cohérent et lisible sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Afin d'être accessible à tous, le réseau de transport de Libourne, composé de 5 lignes et de 176 points d'arrêts sur la ville de Libourne, est gratuit pour les habitants de La Cali.



Conformément à la loi du 11 février 2006 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, La Cali s'est engagée dans une démarche de **Schéma Directeur d'Accessibilité-Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-Ad'ap)** qui doit, à terme, permettre l'accès des services de transports publics aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Dans le cadre de la commission intercommunale d'accessibilité, une concertation a d'ores et déjà commencé entre les représentants institutionnels (État, ville de Libourne, La Cali) et les associations représentatives des personnes à mobilité réduite (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.28).

Le **transport scolaire** des élèves résidant et scolarisés sur le territoire est géré par La Cali.

Les élèves handicapés, ayant un taux de handicap inférieur à 50 %, sont également pris en charge par le biais d'une prestation de service, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un marché spécifique. Les autres élèves restent du ressort du Conseil départemental de la Gironde

Un diagnostic des points d'arrêt a été réalisé sur une partie du réseau scolaire et a conduit à la rationalisation des dessertes tout en garantissant la qualité du service et la sécurité des élèves (suppression de points d'arrêt devenus obsolètes ou trop dangereux).

Parallèlement, La Cali a poursuivi sa démarche de **sensibilisation à la sécurité** dans les transports scolaires à destination des élèves de 6^{ème} des établissements de Coutras et de Guîtres, par le biais d'ateliers pratiques (identification des éléments de sécurité à l'intérieur des véhicules, exercices d'évacuation). A cette occasion des gilets de sécurité ont été distribués.



La Cali a la responsabilité de fixer les tarifs applicables à l'ensemble des services scolaires et les élus ont fait le **choix de maintenir le prix de la carte de transport scolaire et donc de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2015-2016.**



Dès 2012, La Cali a créé un dispositif de covoiturage permettant de faciliter la mobilité pour tous et de se déplacer tout en faisant des économies et en créant du lien social. D'ores et déjà, des aménagements de places de stationnement réservées ont été réalisés sur les communes de Les Peintures et de Libourne (matérialisation au sol et verticale). D'autres emplacements sont à l'étude et pourraient également être financés, en partie, dans le cadre du dispositif TEPCV.

- Le dispositif « Habitat Durable » renforcé pour aider les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique



2015 constitue une année charnière pour le dispositif « Habitat Durable » de La Cali dédié à l'amélioration énergétique des logements. En effet, compte-tenu des résultats encourageants des deux premières années, le conseil communautaire a validé la poursuite du dispositif pour trois années supplémentaires, jusqu'à mi-2018.

Cette 2^{ème} période du dispositif « Habitat Durable » vise une augmentation du nombre de ménages accompagnés. Il propose des aides financières de La Cali, pour la rénovation de leur logement, aux ménages les plus modestes, aux ménages aux revenus intermédiaires (en complément du crédit d'impôt pour la transition énergétique) et aux propriétaires bailleurs s'engageant vers le conventionnement de leur logement sur les communes de Libourne, Coutras et Saint Denis de Pile.

L'idée de « **guichet unique** » est au cœur de ce dispositif accessible via un numéro de téléphone unique ou le site internet dédié www.habitatdurable.lacali.fr et permet au particulier d'être orienté, en fonction de ses besoins et de ses revenus, vers les interlocuteurs dédiés.

Depuis août 2015, le dispositif va encore plus loin dans cette idée en intégrant totalement les services rendus par l'Espace Info Énergie. Un nouveau contrat a été signé avec l'Espace Info Énergie de la « Maison de la Promotion Sociale » et les conseillers tiennent des permanences, tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi après-midi de chaque mois, respectivement sur les communes de Libourne et Coutras. Les particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique peuvent ainsi bénéficier de conseils techniques, neutres, gratuits et indépendants (choix des travaux, de la technique et des matériaux utilisés...) et des informations et conseils sur toutes les aides financières qui peuvent être mobilisées pour financer la réalisation de ces travaux (crédit d'impôt, éco-prêt, primes énergie, aides de La Cali...).



Par ailleurs, l'intervention du programme Habitat Durable à destination des ménages les plus précaires⁴ fait partie des axes prioritaires de l'alliance signée avec la fondation Abbé Pierre (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.29) pour agir en faveur du mal logement et, particulièrement, en ce qui concerne la précarité énergétique, la sortie d'insalubrité, l'adaptation au handicap et au vieillissement. Ce partenariat doit permettre, en particulier, de mieux coordonner les actions de chaque partenaire dans ces domaines et de réduire les délais de traitement.

⁴ Dans le cadre du programme d'intérêt général « Habiter Mieux » cofinancé par l'agence nationale de l'habitat (ANAH)

- Le déploiement de la plateforme locale de la rénovation énergétique en Aquitaine pour mener des actions en direction des professionnels

Reconnu depuis 2014 « Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat », ce dispositif « Habitat Durable » de La Cali permet de conforter son action en direction des professionnels des secteurs bancaires et de l'immobilier et auprès des artisans du bâtiment afin de structurer une offre plus qualitative et globale en réponse à ces nouveaux marchés. Les artisans sont en effet au cœur de ce dispositif et ont été la cible de nombreux temps de rencontres en 2015.

- Une grande réunion publique organisée par La Cali, en partenariat avec les organismes professionnels (CAPEB⁵ et FFB⁶) et l'AAL⁷ a eu lieu le 27 janvier 2015 et a permis de réunir une soixantaine d'artisans qui ont ainsi pu être informés sur la labellisation RGE⁸.



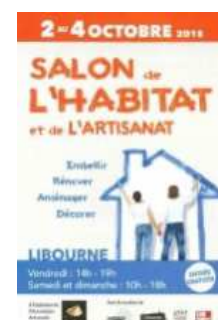
- Dans la continuité de cette réunion La Cali, en partenariat avec la CAPEB, a organisé les 24, 26 et 27 février à Libourne une session de formation « Renove » permettant de solliciter la labellisation RGE, à laquelle 12 professionnels ont participé.

- Toujours à travers la même ambition de « montée en compétence » des artisans, La Cali, en partenariat avec la FFB et l'AAL, a mis en place une session d'information sur « Comment rédiger un devis ? » et sur « Les aides à la rénovation ». Cette réunion a attiré une vingtaine d'artisans de tous corps de métier.

- Le Comité de Pilotage « Habitat Durable » du 31 mars a permis de présenter aux élus et artisans du territoire de La Cali le bilan 2013-2015 du dispositif « Habitat Durable » (bilan chiffré, bilan financier, types de travaux engagés, exemples de chantiers...) et d'informer sur les perspectives d'avenir pour les 3 prochaines années.

- Afin de sensibiliser agents immobiliers et notaires sur « Habitat Durable », des flyers de présentation du dispositif leur ont été envoyés au printemps 2015, et ce, afin que ces professionnels puissent compléter leur offre de conseils immobiliers auprès de leurs clients en les informant sur l'existence de la plateforme.

- La Cali, partenaire de l'AAL dans l'organisation du Salon de l'Habitat et de l'Artisanat, a tenu un stand « Habitat durable » du 2 au 4 octobre 2015. 1300 visiteurs, particuliers et professionnels ont pu, lors de ce salon, être informés, bénéficier de conseils et s'inscrire sur la plateforme « Habitat Durable ».



- Le 2ème semestre 2015 a été l'occasion de nombreux rapprochements avec les agents immobiliers, les réseaux bancaires, les notaires, les acteurs économiques locaux (GEIQ Bâtiment, Groupement d'Employeurs du Libournais, Centre de Formation Batipro...). L'ouverture vers de nouveaux partenariats (CAUE⁹, Ordre des architectes...) a également été à l'ordre du jour.

Dans l'objectif de renforcer l'animation auprès de tous les réseaux professionnels pouvant interagir avec la plateforme « Habitat Durable » (agents immobiliers, agents bancaires, notaires, architectes, bureaux d'études, revendeurs de matériaux, artisans, diagnostiqueurs...), La Cali a recruté une chargée de mission, arrivée au sein de la direction du développement économique fin juin 2015.

⁵ CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

⁶ FFB : Fédération française du bâtiment

⁷ AAL : Association des Artisans du Libournais

⁸ RGE : Reconnu Garant de l'Environnement. Depuis le 1er janvier 2015, les particuliers souhaitant obtenir des aides de l'État pour leurs travaux de rénovation doivent obligatoirement faire appel à des artisans labellisés RGE et sur la plateforme « Habitat Durable »

⁹ CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

- La Cali, partenaire du 'Train du climat' pour sensibiliser au changement climatique

La Cali a coordonné, avec la ville de Libourne, la venue du 'Train du Climat'. Labellisé par le Comité intergouvernemental pour la COP21, cet événement national de la Fête de la science 2015 avait pour partenaire le CNRS et a emmené à son bord une trentaine de chercheurs, "Les Messagers du climat".

Ce train a fait escale à Libourne le 14 octobre et a accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu rencontrer, en particulier, Hervé Le Treut, célèbre climatologue qui a coordonné l'ouvrage « Comprendre, prévoir et agir, pour le climat en Aquitaine ».



Au 'village des initiatives', installé pour l'occasion au centre-ville de Libourne, de nombreux partenaires étaient présents et ont pu partager avec les visiteurs leur engagement dans le développement durable : des entreprises (Suez, Fermentalg, Veolia), l'Arrêt minute (espace de co-working), les Eco-défis de la CCI¹⁰ de Libourne), des collectivités (ville de Libourne, le Smicval,

le Conseil départemental de la Gironde, La Cali) et des organisations engagées (Météo et Climat, France Liberté, Cap Sciences, Les P'tits débrouillards, les Espaces Info Energie, Enercoop, Les bons traits d'Epona, Place to B Cop 21, Lycée Max Linder, Librairie Formativre, Libournais en transition).

La Cali a profité de sa présence pour informer les visiteurs de son stand sur son nouveau statut de 'territoire à énergie, positive pour la croissance verte' (TEPCV), sur son dispositif 'Habitat Durable', et sur les nombreux services qu'elle rend à la population.



© Messagers du climat

Philippe Buisson, Président de La Cali à bord du 'Train du climat', en compagnie d'Hervé Le Treut

¹⁰ CCI : Chambre de commerce et d'industrie

Les indicateurs de... la lutte contre le changement climatique

Transport urbain

Plus de 650 000 voyages réalisés en 2015 sur les 5 lignes urbaines Calibus (+30% depuis 2012)

Transport scolaire à la rentrée de septembre 2015

- 1764 élèves inscrits sur les lignes spécialisées gérées par La Cali ou les AO2 (autorités organisatrices de second rang que sont les communes, leurs syndicats ou regroupements pédagogiques).
- 9 élèves handicapés inscrits sur les lignes spécialisées
- 373 élèves inscrits sur les lignes TER

Covoiturage

4 aires de stationnement (1 sur Les Peintures et 3 sur Libourne)

14 places de stationnement dédiées

Mobilité

Achat de 2 véhicules propres

Habitat (chiffres clés du dispositif « Habitat Durable » d'août 2014 à juillet 2015)

259 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur ES'HA

92 dossiers présentés en comité technique

53 logements rénovés livrés

194 914.04 € d'aides de La Cali validées en comité technique

1 483 337 € de travaux réalisés

34 artisans ont fait la démarche de s'inscrire sur le portail du dispositif « Habitat Durable »

Plateforme de la rénovation énergétique « Habitat durable »

3 rencontres spécifiques avec les artisans pour les informer du dispositif « Habitat Durable »

1 centaine d'artisans rencontrés et sensibilisés au dispositif « Habitat Durable »

1 action de communication en direction des agents immobiliers et notaires

1 recrutement pour renforcer l'animation auprès des réseaux professionnels

Plan Climat Énergie Territorial

9 axes : 3 axes relèvent du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de La Cali ; 4 axes se rapportent respectivement aux politiques habitat, mobilité, déchets (compétence déléguée) et développement économique ; 2 axes répondent à des exigences réglementaires (porter une réflexion partagée avec d'autres acteurs du territoire sur les enjeux d'adaptation aux effets du dérèglement climatique ; et mettre en place un dispositif de suivi et de pilotage du PCET).

44 actions dont 20 ont déjà été initiées

Info TEPCV (un dispositif pour conforter ces démarches)

- Soutien au déploiement de places de stationnement réservées à cette pratique et mise en place d'une signalétique.

- Renforcement du dispositif « Habitat Durable » en augmentant les objectifs quantitatifs et en relevant le niveau d'aides pour les propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'Anah.

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Parce que La Cali est située au cœur d'un terroir riche, traversé par les grandes vallées de l'Isle et de la Dordogne et composé de paysages diversifiés (vignobles, bocages, rivières, forêts), la question de la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources est particulièrement prégnante. A son échelle, La Cali œuvre pour la préservation de son environnement en compensant l'impact de son développement par la gestion d'une zone humide, en proposant aux communes membres de l'intercommunalité des dispositifs d'accompagnement pour aller vers le 'zéro pesticides' dans l'entretien de leurs espaces publics et en créant des points de collecte de déchets électriques pour les collectivités.

- La poursuite de la gestion de la zone humide d'Abzac

Dans le cadre de mesures visant à compenser la destruction de milieux humides pour la création de la ZAE¹¹ d'Eygreteau et de la déviation de Coutras, La Cali et le Conseil départemental de la Gironde ont acquis 6,7 ha de zone naturelle. Afin d'accroître la valeur écologique de ce site, dénommé 'les Bardes' et situé sur la commune d'Abzac, La Cali a confié à **l'association Cistude Nature, l'application d'un plan de gestion** qui définit, pour une période de 5 ans, les interventions visant à **favoriser la biodiversité sur ces espaces**.



Après deux années de préparation et d'observation du site (inventaires faunistiques, débroussaillage des friches et ronciers, gestion des prairies et de la peupleraie, lutte contre les espèces exogènes potentiellement envahissantes...), l'année 2015 a été consacrée à la réalisation d'aménagements conséquents :

- création de mares pour augmenter le caractère humide de la zone, diversifier les écosystèmes présents sur le site et, enfin, augmenter le potentiel d'accueil pour les espèces liées aux milieux humides (batraciens, odonates, lépidoptères...),
- création d'une passe à anguille pour rétablir la continuité écologique du ruisseau le Cabossin et leur permettre ainsi de remonter plus en amont. Cette espèce est notée en "danger critique d'extinction". Par conséquent, cet ouvrage participera à sa survie et son développement.

- L'accompagnement des communes dans une démarche de gestion différenciée des espaces publics

A travers une convention partenariale, La Cali a souhaité s'engager aux côtés du Smicval pour accompagner les communes volontaires de l'agglomération dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics. En effet, la loi de transition énergétique d'août 2015 interdit, dès 2017, l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics par les collectivités territoriales. En outre, il s'agit d'encourager des démarches de prévention / réduction des déchets, de préservation de la biodiversité et de la santé humaine.

Dès lors, des changements de pratiques doivent intervenir et la mise en place de techniques alternatives aux pesticides devient nécessaire. L'accompagnement proposé aux communes volontaires consiste à :

- élaborer un diagnostic permettant de recenser les pratiques actuelles en quantifiant et qualifiant les produits phytosanitaires utilisés ;
- apporter une aide technique (accompagnement et conseils) dans la réalisation des projets communaux ;
- organiser des manifestations permettant de sensibiliser élus et habitants à la mise en place de ces nouvelles pratiques ;
- assister les communes pour obtenir les subventions mobilisables ;
- mutualiser la démarche (partage d'expériences).



La commune de Les Peintures s'est d'ores et déjà engagée dans ce dispositif et pourrait être suivie d'autres communes prochainement.

¹¹ ZAE : zone d'activité économique

- L'ouverture de points de collecte de DEEE sur 3 communes du territoire



La Cali, le Smicval, et l'éco-organisme Ecologic (agrée par l'État pour assurer la collecte et la valorisation de ces déchets), se sont associés pour mettre en place sur le territoire un dispositif de collecte des DEEE¹². En effet, ces équipements font l'objet d'un remplacement accéléré (renouvellement du parc informatique...) et deviennent une source de déchets de plus en plus importante. Or, ils contiennent souvent des substances ou composants dangereux pour l'environnement (piles et accumulateurs, composants contenant du mercure...) tout en présentant un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques...). Ces enjeux environnementaux et économiques ont donc justifié la mise en place d'une filière de gestion spécifique de ces déchets.

Ainsi, **les communes de Coutras, Libourne, et Saint Denis de Pile se sont portées volontaires pour accueillir, au sein de leur centre technique, ces points de collecte de DEEE**. Ce service va être ouvert dès 2016 aux autres communes du territoire.

- Implantation d'une borne d'apport volontaire de papier sur Libourne

La Cali a participé, avec le Smicval, à une expérimentation visant à implanter une borne d'apport volontaire de papier. Une première borne a été installée à Libourne et remplie après seulement quelques semaines de mise à disposition. Le papier est ensuite collecté par une société spécialisée (Elise) particulièrement engagée dans la protection de l'environnement mais aussi pour la création d'emplois en faveur des personnes en difficulté. Dans une première phase, ce papier fait l'objet d'une analyse afin de déterminer la meilleure filière de recyclage vers laquelle l'orienter. La Cali a profité de cette opération pour mettre en place, elle-même, de nouvelles pratiques de tri, notamment afin d'alimenter cette borne et de réduire le volume de ses ordures ménagères (voir également la partie « la collectivité exemplaire et responsable » p.33).



Fort de cette première expérimentation sur Libourne, le SMICVAL devrait implanter prochainement de nouvelles bornes sur Saint Denis de Pile et Coutras.

Les indicateurs de... la préservation de la biodiversité

Gestion de la zone humide d'Abzac :

1 plan de gestion avec supervision des travaux par Cistude Nature
 1 suivi écologique avec une confirmation de la présence de la loutre
 1 état des lieux de la faune piscicole avant aménagement de la passe à poisson : 95 poissons en aval et 1 poisson en amont (d'où la nécessité de rétablir la continuité du ruisseau)
 La création d'1 mare d'environ 20 m² et d'1 passe à poisson de 5 mètres de long pour 50 cm de large

Accompagnement des communes à la gestion écologique des espaces publics

1 commune engagée (Les Peintures) pour une gestion écologique de ses espaces publics
 D'autres communes d'ores et déjà intéressées par le dispositif

Collecte des DEEE :

3 points de collectes de DEEE répartis sur les centres techniques municipaux (qui vont être accessibles à l'ensemble des communes)
 10 enlèvements de DEEE (9 sur Libourne et 1 sur Coutras) organisés par Ecologic
 9 tonnes de DEEE collectés puis enlevés : près de 70 % d'appareils avec écran (téléviseurs) et plus de 30 % de petits appareils en mélange (petit électroménager)

Borne d'apport volontaire de papier

1 implantation sur Libourne et 2 autres en projet sur le territoire de La Cali

¹² DEEE : déchet des équipements électriques et électroniques (produits électriques et électroniques en fin de vie comme les ordinateurs, les imprimantes, les réfrigérateurs, les téléphone portables...)

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Cette finalité repose en premier lieu sur la satisfaction des besoins essentiels de chacun (accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, au logement...) mais peut aussi prendre des formes plus abouties comme l'accès à la culture ou aux activités sportives. Dans le déploiement de ses politiques publiques, fondées sur l'équité territoriale en permettant à chaque habitant du territoire d'avoir un accès à des services et équipements de proximité, La Cali entend prendre sa part dans la poursuite de cette finalité.

- Une offre de services et de loisirs petite enfance / enfance / jeunesse adaptée

En 2015, La Cali a assuré le transfert de 4 établissements d'accueil « **Petite enfance** » jusqu'alors gérés par la mairie de Libourne (via une convention de gestion) :

- les crèches multi-accueil **Peidenis** et **Cours des Girondins**,
- la crèche familiale (avenue de **la Roudet**),
- la halte-garderie **Fonneuve**.

Cinq autres structures associatives ou privées déjà gérées à l'échelle communautaire, permettent aux familles de disposer d'une **offre diversifiée** correspondant aux besoins de chacun : « **Mini Pouss** » à Camps sur l'Isle, « **Le Petit Prince / Les Petits Lutins** » gérés par l'association « **Éveil de l'enfant** » à Coutras, « **Petit pas** » à Libourne et « **La souris verte** » à Saint Denis de Pile.

Par ailleurs, le RAM¹³, réparti sur les 4 secteurs de Coutras, Guîtres, Saint Denis de Pile et Libourne, propose informations légales, temps de rencontre, animation et/ou formation au plus près des professionnels, et accompagne les parents à la recherche d'un mode d'accueil.

Les 3 LAEP¹⁴ ouverts à Libourne et Coutras, permettent une autre forme de soutien à la parentalité et offrent un lieu de socialisation jusqu'à 4 ans.

Du 14 au 21 novembre 2015, La Cali a organisé la « **Semaine de la petite enfance** », gratuite et ouverte à tous, simultanément à Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile, avec des temps forts tels que la conférence du docteur Ben Soussan autour de la parentalité à Libourne, le vide-poussette ou la soirée dédiée aux assistantes maternelles à Saint Denis de Pile.



Depuis le 1^{er} janvier 2015, La Cali gère désormais directement, avec le soutien des communes, 15 **ALSH**¹⁵ sur le territoire. 12 d'entre eux sont ouverts à l'année, offrant ainsi un service réparti sur toute La Cali (à Coutras, Génissac, Les Eglisottes et Chalaures, Libourne, Moulon, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizères, Saint Seurin sur l'Isle).

Cette nouvelle organisation vise à accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout faciliter le travail en commun.

Une démarche spécifique des **ALSH maternel et élémentaire du secteur de Guîtres** est menée depuis 2012 en faveur de la **Citoyenneté, l'Environnement et le Développement Durable**. Le renouvellement de ce label CED¹⁶, le 9 octobre 2015, permettra un approfondissement des actions entreprises jusqu'en 2019. Les initiatives ainsi valorisées soulignent l'engagement des structures en faveur de la citoyenneté (rencontres avec les personnes âgées résidentes de la RPA¹⁷ de Saint Denis de Pile autour d'ateliers artistiques, de lecture de textes sur la tolérance) et de l'environnement (entretien d'un jardin pédagogique biologique sensibilisant les enfants au jardinage et aux méthodes de culture biologique).

Dans le cadre de la **Journée nationale de la laïcité**, les enfants et animateurs des ALSH se sont mobilisés pour réaffirmer avec force cette valeur fondamentale de la République, en défendant une approche humaine du vivre ensemble. Ainsi, l'ALSH maternel de Libourne a organisé une exposition mettant en avant les œuvres réalisées par les enfants tout au long de l'année sur les thèmes de la différence, du dialogue et des valeurs de la République. Les enfants ont également participé à la plantation d'un arbre de la laïcité, en partenariat avec l'Observatoire municipal de la laïcité.

¹³ RAM : relais d'assistantes maternelles

¹⁴ LAEP : lieux d'accueil enfants-parents

¹⁵ ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement

¹⁶ CED : citoyenneté, environnement et développement durable

¹⁷ RPA : résidence pour personnes âgées



En 2015, La Cali a inauguré deux nouveaux « **Espaces jeunes** » à Abzac et Libourne, structurant son **service jeunesse** par un maillage organisé à partir des communes d'Abzac, Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile et Saint Seurin sur L'Isle. Cette organisation permet de créer des passerelles entre les structures, notamment par la conduite de projets communs comme par exemple le

déplacement aux Francofolies de La Rochelle pour 3 espaces jeunes du territoire.

L'Espace jeunes à Libourne, à l'image des autres structures du territoire, est un **lieu dédié aux jeunes**, mais plus spécifiquement en direction des lycéens, afin de leur permettre de se retrouver, de pratiquer et découvrir de nouvelles formes artistiques et culturelles, de mener des activités permettant l'affirmation de la citoyenneté et du « vivre ensemble ». Moderne et modulable, doté de matériels de haute qualité (pôle numérique, salle d'expression équipée d'une scène, matériel de sonorisation et d'éclairage), il accueille les jeunes, les collégiens et lycéens et s'adresse à un public issu de tout le territoire communautaire.



Cet esprit d'innovation, considéré comme « pilote » par de nombreux observateurs, suscite un intérêt croissant de la part d'autres territoires aquitains.



Point d'orgue d'un programme annuel varié, mêlant culture, sport, sciences et découvertes, le **Festival des Jeunes Talents** s'est tenu à Libourne le 10 octobre 2015, mettant en avant les pratiques artistiques des jeunes. Les professionnels se sont mobilisés afin que tous les jeunes du territoire puissent s'y rendre en bus, depuis tous les espaces jeunes de La Cali, pour y présenter leurs travaux, leurs créations. Cet événement, construit en partenariat avec des associations locales, a permis également de valoriser la fonctionnalité et la modernité de l'Espace Jeune de Libourne, outil de proximité que les adolescents se sont rapidement appropriés.

Afin de garantir un meilleur accès aux séjours estivaux, La Cali a mis en œuvre un quotient familial, permettant une tarification plus juste en fonction des ressources des parents. Cette évolution a été accompagnée par le Conseil départemental de la Gironde, la CAF et la MSA.

A travers ses dispositifs « Projets jeunes » et « Sacs ado », La Cali confirme son soutien aux initiatives individuelles et collectives de jeunes du territoire. Cette aide financière accompagnée d'un soutien méthodologique et matériel permet de valoriser des actions culturelles, sociales ou humanitaires comme par exemple l'association « 4 ailes pour un sourire » participant au « 4L Trophy », manifestation solidaire à destination d'enfants en difficulté dans le Sud Marocain.

- **Le portage de repas à domicile, un service pour les personnes en perte d'autonomie**

Le service communautaire de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie est confié, par voie de convention de prestation de service, au CCAS¹⁸ de Libourne. Il poursuit une double ambition : être accessible aux personnes à revenu très modeste (le prix moyen payé par le bénéficiaire pour un repas est de 5,78 €¹⁹) et être une prestation reconnue comme incontournable au titre du maintien à domicile souhaité par les habitants, en contribuant à la sécurité à domicile et à « l'aide aux aidants ».

- **La Cali promeut le sport sur son territoire**

En 2015, La Cali se dote de la **compétence « centres aquatiques »** afin de combler le déficit d'équipement dans le Nord-Est de la Gironde, pénalisant les habitants des territoires ruraux. En engageant des études de faisabilité, juridique et financière, La Cali se donne les moyens de développer une offre moderne, adaptée pour un bassin de vie à l'échelle du Grand Libournais, et répondant aux nouvelles attentes des habitants en termes de loisirs, bien-être, apprentissage et pratique sportive. Son implantation, envisagée au bord du lac des Dagueys, doit également lui garantir une conception visant la haute qualité environnementale.

Afin de valoriser la pratique sportive, comme élément de bien-être personnel, La Cali soutient les compétitions d'envergure nationale ou internationale se déroulant sur son territoire. Elle appuie également les clubs ou sportifs individuels évoluant dans l'élite de leur discipline. En 2015, ce sont deux clubs qui ont reçu l'aide de la collectivité :



- le Club nautique de Libourne pour l'organisation des Championnats de France d'aviron (3 au 5 juillet 2015)
- l'US Coutras Rink Hockey pour la performance de son équipe féminine qui a atteint la 2ème place de la Finale du Championnat d'Europe des Clubs 2015, organisée en Espagne.

¹⁸ CCAS : centre communal d'action sociale

¹⁹ Au regard des tarifs votés par le Conseil communautaire de La Cali et suivant la composition et les ressources des ménages le prix réel payé par repas peut varier de 2,80 € à 10,01 €.

- La culture accessible à tous



Dans le cadre de sa **politique d'éducation artistique et culturelle**, La Cali développe des actions à destination des publics scolaires. Dès les classes de maternelle, CP et CE, une première étape de sensibilisation au spectacle vivant est proposée aux élèves : deux spectacles « jeune public » créés par des compagnies professionnelles sont proposés à 45 classes volontaires, soit près de 1 100 élèves. Dans un souci de proximité, notamment pour se rapprocher des plus petites écoles, La Cali organise l'itinérance de ces représentations en partenariat avec l'association « MKP - Musik à Pile ».

Depuis l'année scolaire 2012/2013, 6 compagnies ont présenté leur création, durant 26 représentations, pour plus de 3 300 élèves. Cinq communes ont été associées à ce projet : Bayas, Lalande de Pomerol, Le Fieu, Maransin, Porchères.

Une seconde étape, sous la forme d'un dispositif plus complet, est proposé aux 40 classes volontaires de CM1, CM2, CLIS et IME du territoire (soit près de 1 000 élèves) : trois parcours culturels conçus par le Théâtre le Liburnia, les associations « MKP-MusiK à Pile » et « Permanences de la littérature » leur proposent les univers artistiques de créateurs, d'écrivains, de comédiens, de musiciens, de danseurs grâce à plusieurs approches telles que des ateliers en classe, des visites de lieux culturels ou patrimoniaux, des représentations ou des restitutions ouvertes aux familles.

Après deux années d'expérimentation, La Cali a formalisé son engagement par la signature du second CLEA²⁰ de Gironde, le vendredi 16 octobre 2015 à Les Billaux, en présence des représentants du Conseil départemental de la Gironde, des Ministères de la Culture et de la Communication et de l'Education nationale. Ce CLEA vise à pérenniser ces parcours de manière pluriannuelle et à renforcer les actions à destination de nouveaux publics scolaires et extra-scolaires (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.27).

Afin de s'adresser à tous les publics, La Cali a également choisi d'apporter son soutien à des **événements associatifs majeurs du territoire** :

- la saison musicale de l'Accordeur – salle de musiques actuelles portée par « Mets la prise »,
- le festival MusiK à Pile porté par l'association éponyme,
- le Printemps photographique de Pomerol porté par « Images et lumière »,
- la manifestation « Un Écrivain au musée » porté par l'association « Permanences de la littérature »,
- la saison musicale de l'abbatiale portée par l'association des Amis de l'Abbatiale de Guîtres.

- Poursuite du partenariat avec le centre socio-culturel de Saint Denis de Pile

Parce qu'il mène un projet de développement social basé sur la participation citoyenne, La Cali soutient le **centre socio-culturel « Portraits de familles »**. En effet, cette structure qui contribue à l'épanouissement des individus et des familles, met en œuvre de nombreuses actions : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, le point CAF²¹...



Le nouveau projet social élaboré pour la période 2015-2018 a d'ailleurs été agréé par la CAF fin décembre 2014 et s'articule autour de la vie de famille, de la culture et des rencontres, et du soutien à la vie associative.

En 2015, trop à l'étroit dans ses anciens locaux, le centre socio-culturel 'Portraits de familles' a déménagé pour disposer d'une superficie plus importante, lui permettant notamment de proposer plusieurs activités en même temps.

²⁰ CLEA : contrat local d'éducation artistique

²¹ CAF : caisse des allocations familiales. Ce point CAF permet un accès décentralisé à ce service à tous les allocataires de ce secteur

Les indicateurs de... l'épanouissement de tous les êtres humains

Petite enfance

9 structures de la petite enfance subventionnées et 216 places d'accueil

55 agents transférés de la ville de Libourne à La Cali portant à 60 le nombre d'agents communautaires dédiés au secteur de la Petite Enfance.

487 assistantes maternelles référencées pour une capacité d'accueil totale de 1 391 enfants dans le cadre du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

1 événement phare : la Semaine de la petite enfance (du 14 au 21 novembre 2015)

543 enfants et 595 adultes, soit 1 138 personnes accueillies

Diverses animations proposées en direction des parents et des enfants de moins de 4 ans : ateliers (musique, peinture, danse, argile, jeux, contes, motricité...), visites, conférence...

Enfance

15 ALSH communautaires sur le territoire, et leur personnel mis à disposition par les communes

1 000 places dans les ALSH

Jeunesse

Ouverture de 2 nouveaux espaces jeunesse à Libourne et Abzac portant à 7 le nombre de structures jeunesse en gestion directe par La Cali

47 jeunes accompagnés dans le cadre des dispositifs « Projets Jeunes Cali » et « Sacs ado ».

1162 jeunes, âgés de 12 à 25 ans, ont fréquenté les structures jeunesse de La Cali (en dehors du BIJ)

5536 passages enregistrés au BIJ

De nombreux participants aux activités organisées en autonomie par des associations à « l'espace jeunes » à Libourne

Sport

1 Championnat de France d'aviron

- 3 jours de compétition
- 145 clubs participants
- Plus de 1 600 rameurs
- 2 000 spectateurs

Portage de repas à domicile

63 289 repas livrés (+ 1.7 % par rapport à 2014)

255 bénéficiaires au 31 décembre 2015 (+ 8 % par rapport à 2014)

164 sorties du service et 183 nouvelles prises en charge dans l'année

244 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage

Culture

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

85 classes participantes, soit plus de 2 000 élèves concernés, de la maternelle au CM2

1 Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturel : L'art de grandir

Les autres manifestations culturelles soutenues sur le territoire :

5 associations soutenues portant des événements ou saisons culturelles majeurs

Plus de 10 300 spectateurs

Centre socio-culturel 'Portraits de familles'

300 adhérents

24 actions mises en œuvre

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Les politiques d'action sociale et de la ville menées par La Cali visent à venir en aide prioritairement aux personnes fragilisées par les aléas de la vie : perte de revenu, d'emploi, de logement, difficultés de santé, de mobilité, d'accès aux droits... A travers l'exercice de ses compétences, La Cali contribue à renforcer la cohésion sociale sur son territoire, en aidant et en intégrant à la vie locale les personnes les plus fragiles.

- La Cali donne la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes vulnérables

La Cali a pour ambition de favoriser le retour à un emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Le territoire dispose pour cela d'une équipe de 6 intervenants du PLIE²² (4 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises). En termes d'organisation, deux équipes, constituées de 2 référents de parcours et 1 chargé de relations entreprises, sont réparties sur Libourne et Coutras. De plus, des permanences de proximité sont assurées sur les communes de Saint Denis de Pile, Guîtres, Saint Seurin sur L'Isle et Les Eglisottes.

En complément, pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 16 à 25 ans), La Cali adhère à la **Mission Locale du Libournais**, qui dispose de 5 antennes sur les communes de Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, et Saint Seurin sur L'Isle.

Au regard de son utilité sociale en faveur des personnes en recherche d'emploi, La Cali soutient l'**ASPAT**²³, association développant une **action de mobilité** sur le Libournais (mise à disposition de cyclomoteur, vélo ; ouverture d'un garage social sur Libourne et développement d'ateliers mécaniques mobiles sur Coutras, Saint Médard de Guizières, Saint Denis de Pile ; location de véhicules).



En outre, cette année, La Cali a assuré le portage du '**Forum emploi formation du Libournais**' qui s'est tenu le 12 novembre à Libourne. Cet événement, destiné à toutes les personnes en recherche d'emploi, a donné la priorité aux bénéficiaires du RSA²⁴, aux jeunes suivis par la Mission Locale, aux travailleurs en situation de handicap et, plus largement, aux personnes rencontrant des difficultés à trouver un emploi.

Afin de se faire accompagner dans la **mise en œuvre des clauses d'insertion sociale** dans les marchés publics, La Cali a renouvelé la convention partenariale avec le PLIE (voir également la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p.33).

- La Cali anime le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le CISPD²⁵ de La Cali est l'outil majeur de la politique intercommunale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Ainsi, La Cali soutient et coordonne des actions afin d'améliorer la tranquillité publique, d'accompagner les jeunes en difficulté et/ou exposés à la délinquance, de développer l'accès aux droits et de lutter contre les violences intrafamiliales. Cette politique se décline sous la forme d'une stratégie territoriale (STSPD²⁶) qui, après trois ans de travail et de concertation, a été adoptée (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.28).



Par ailleurs, les élus du territoire ont pu être conseillés et assistés, en bénéficiant d'appuis techniques et opérationnels.

Une dynamique partenariale s'est développée grâce à l'organisation de temps d'échanges (séance plénière, groupes de travail...). Enfin, La Cali a identifié et accompagné les initiatives locales, d'une part en impulsant des actions ayant émergé lors des groupes de travail (organisation d'ateliers de sensibilisation aux conduites à risque, poursuite de la mise en place du dispositif d'hébergement d'extrême urgence, ouverture du point d'accès au droit) et,

d'autre part, en soutenant financièrement de nombreuses actions (gestion sociale et urbaine de proximité à Libourne, poste de travailleur social en gendarmerie porté par l'association Vict'aid, Permanences Vict'aid, fonctionnement du CIDFF²⁷, enquêtes de personnalité de l'association laïque du Prado).



²² PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

²³ ASPAT : Association sociale et professionnelle par les activités techniques

²⁴ RSA : revenu de solidarité active

²⁵ CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

²⁶ STSPD : stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

²⁷ CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- Le pilotage stratégique du contrat de ville sur la commune de Coutras

Au regard des nouveaux critères énoncés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le centre bourg de la ville de Coutras fait l'objet d'un accompagnement via le contrat de ville, devenant ainsi un « territoire entrant » de la politique de la ville de La Cali.

En tant que pilote stratégique de la démarche, La Cali a coordonné, en lien avec la ville de Coutras et l'État, un diagnostic de territoire participatif et partagé par l'ensemble des acteurs locaux. Un « diagnostic en marchant » a été réalisé le 30 janvier permettant de repérer, sur le terrain, les points forts et faibles du quartier ciblé par le contrat de ville.



L'ensemble de ce travail a abouti, le 10 juillet, à la signature d'un contrat de ville. Au regard des enjeux identifiés sur le quartier, l'ensemble des partenaires signataires (institutionnels, associatifs, privés, publics) s'engage, dans ce document, sur des objectifs autour des trois principaux piliers fondateurs identifiés lors du diagnostic : la cohésion sociale, le développement économique-emploi et l'habitat-cadre de vie. Le volet « Valeurs républicaines et citoyenneté » fait l'objet d'un travail transversal.

L'ensemble de cette démarche a été mené en associant les habitants et les acteurs locaux du quartier à travers la constitution d'un conseil citoyen (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.27).

- Répondre aux besoins de la population en matière de logement

La Cali cotise à l'association **HJPL**²⁸ qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de se loger de manière durable ou temporaire sur le territoire.

L'association **Le Lien** a vocation à aider les personnes éloignées ou privées de domicile et développe des actions favorisant la création de lien social. Dans le cadre du PLH²⁹ de La Cali, un travail partenarial a ainsi été engagé avec cette structure autour d'actions d'auto-réhabilitation des logements, pour le soutien au fonctionnement du lieu ressource « Le Portail » (mutualisé avec l'HJPL) dont la mission consiste à faciliter l'accès aux informations et à accompagner les personnes à la recherche d'un logement, ou encore pour le soutien aux dispositifs de logement accompagné et d'hébergement d'urgence.

Le développement de **points d'accès aux droits lié au logement** fait aussi partie des axes prioritaires identifiés dans le cadre de la convention signée entre La Cali et la Fondation Abbé Pierre (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.29)

Le projet de PLH arrêté le 17 décembre 2015 en conseil communautaire comporte quatre orientations politiques visant à améliorer la qualité de l'habitat sur le territoire. La troisième s'intitule « organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables ». Elle se traduira notamment par des actions visant à augmenter l'offre de logements conventionnés à loyer modéré et à mieux la répartir sur le territoire, à mettre en place une politique intercommunale des attributions des logements locatifs sociaux et à poursuivre l'intervention en direction des publics aux besoins spécifiques (notamment grâce aux partenariats avec les associations citées ci-dessus).

- Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le droit au transport pour tous

La Cali a mis en place un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de son territoire. Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou toute autre personne en perte d'autonomie momentanée et dont la demande doit être acceptée par une commission. Le prix des trajets est de 4 € pour un aller / retour et de 2.50 € pour un trajet simple. Il s'agit d'un service de proximité permettant aux usagers de maintenir leur autonomie.

Ce service, auquel sont inscrits plus de 1 500 bénéficiaires, a permis de réaliser plus de 10 000 voyages en 2015.

²⁸ HAJPL : habitat jeune en Pays Libournais

²⁹ PLH : programme local de l'habitat

- **Accueil et habitat des gens du voyage**

La Cali dispose de trois aires d'accueil des gens du voyage.

L'aire de Libourne, historiquement gérée en régie depuis son ouverture en 1999, dispose d'une vingtaine d'emplacements (plus quelques emplacements sur la zone dite « le triangle » permettant d'accueillir une dizaine de familles supplémentaires en cas de besoin). Du fait de son ancienneté, des travaux de réhabilitation des bâtiments sont programmés pour l'été 2016 et seront financés en partie grâce au dispositif TEPCV dont La Cali est lauréate. Un soin particulier sera porté à la qualité environnementale du projet, avec une recherche de maîtrise de l'énergie, de récupération des eaux usées de pluie et de confort des usagers.

Sur Saint Denis de Pile, l'aire d'accueil, gérée par un délégataire de service public, fonctionne depuis 2010 et dispose d'une capacité de 8 emplacements. Engagée en 2014, la sensibilisation des résidents pour les inciter à trier le papier et le verre s'est poursuivie cette année.

Sur Coutras, les travaux de création d'une aire d'accueil définitive pour les gens du voyage ont commencé en juillet 2015 pour une ouverture prévue en avril 2016. Le site sera doté d'une partie **aire d'accueil** et d'une partie **terrain familial**³⁰, composée chacune d'une capacité de huit emplacements. La question particulière de la sédentarisation des gens du voyage fait partie des axes prioritaires de l'alliance signée avec la fondation Abbé Pierre (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.29) et doit permettre de mener ce projet de manière concertée.

La conception de ces espaces intègre les enjeux de développement durable et de maîtrise des consommations. Les prestataires sélectionnés assurent le tri sélectif des déchets de chantier en vue d'une valorisation matière ou énergétique.



Afin d'harmoniser le **projet social et éducatif** sur l'ensemble du territoire (celui-ci vise à favoriser l'accès au droit commun pour les gens du voyage, l'accompagnement à la préscolarisation et à la scolarisation des enfants, l'alphabétisation des voyageurs) et de le déployer dès l'ouverture de l'aire définitive de Coutras, un travail de rédaction d'un document commun est en cours, depuis juin 2015, et sera finalisé début 2016.

Enfin, dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion de ces trois aires d'accueil, La Cali a pour projet d'avoir recours à une délégation de service public pour la gestion de l'ensemble de ses équipements.

³⁰ Les terrains familiaux permettent de répondre à une demande des gens du voyage qui souhaitent disposer d'un « ancrage territorial » sans pour autant renoncer au voyage une partie de l'année. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

Les indicateurs de... la cohésion sociale et la solidarité

Politique de la ville : insertion, emploi, formation

6 emplois portés par La Cali dans le cadre du PLIE
575 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (+ 30 % par rapport à 2014)
459 étapes de parcours réalisées par le PLIE en termes d'emploi, de formation et de création d'activités
48 personnes ayant retrouvé un emploi dans le cadre du PLIE
53 personnes ayant accédé à un emploi aidé et 281 à un emploi temporaire par le PLIE
1 900 jeunes suivis par la Mission Locale (chiffre identique par rapport à 2014)
1 structure d'utilité sociale subventionnée (l'ASPAT)
1 portage du forum emploi formation ayant mobilisé plus de 1 000 participants, 48 employeurs et permis 185 entretiens en job dating
3 chantiers (espace jeunes Libourne, aire d'accueil des Gens du Voyage sur Coutras et entretien des espaces verts des zones d'activités de La Cali) intégrant des clauses sociales et près de 2 500 heures d'insertion réalisées par une quarantaine de personnes

CISPD

1 stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) adoptée
5 structures subventionnées dans le cadre du CISPD (5 en 2014)

Le contrat de ville de Coutras

1 diagnostic de territoire
5 groupes thématiques (social-sport-culture-loisirs / santé / éducation / emploi-développement économique / habitat-cadre de vie) avec une quinzaine de participants par groupe
5 comités de pilotage (3 plénières avec l'ensemble des partenaires signataires du contrat de ville et 2 restreints avec le triumvirat-pilote)
1 conseil citoyen (qui s'est réuni 20 fois environ et est constitué de 30 représentants du quartier)

Dans le domaine de l'habitat

2 associations subventionnées
1 PLH arrêté

Transport pour les personnes à mobilité réduite

1 516 personnes inscrites au service de transport à la demande pour les PMR³¹ (+ 6,7 % par rapport à 2014), 10 236 courses réalisées et 14 253 personnes transportées
4 véhicules neufs mis en circulation

Accueil et habitat des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : 2 définitives et 1 provisoire (en cours d'achèvement)

Sur l'aire de Libourne :

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 50 familles
+ 7 emplacements dans « le triangle » pour 10 familles supplémentaires
100 % des enfants de 3 à 16 ans scolarisés (47 enfants en maternelle et à l'école élémentaire et 15 enfants au collège, dont 7 enfants inscrits au CNED)

Sur l'aire de Saint Denis de Pile :

8 emplacements qui accueillent 21 adultes et 22 enfants, dont 12 sont scolarisés en établissements, 8 par le CNED

Sur l'aire provisoire de Coutras :

4 familles (7 adultes et 10 enfants)

Info TEPCV (un dispositif pour conforter ces démarches)

Aides à la réhabilitation de l'aire d'accueil de Libourne et à l'aménagement de celle de Coutras.

³¹ PMR : personnes à mobilité réduite

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Parce que de nombreux problèmes environnementaux (réchauffement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles) trouvent une origine directe dans les modes de production et de consommation de nos sociétés, La Cali veille, dans ses pratiques quotidiennes et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, à minimiser, autant que faire se peut, son impact social et environnemental.

- Le développement économique et la priorité à la création d'emplois locaux

La Cali a pour ambition de dynamiser le développement économique de son territoire, d'une part, en accompagnant le développement des entreprises déjà présentes (recherche de financement, animation du tissu économique, transition énergétique, économie circulaire...) et, d'autre part, en proposant à de nouvelles entreprises des lieux d'accueil attractifs et fonctionnels à travers l'aménagement de parcs d'activités économiques.



L'accompagnement au développement de 2 entreprises du territoire

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des entreprises, La Cali souhaite affirmer, tant auprès des entreprises que des partenaires financiers, sa volonté de soutenir les activités innovantes de son territoire, qui, à terme, seront créatrices de richesses et d'emplois. Cette année, deux entreprises ont bénéficié du soutien de La Cali.

La Cali a subventionné d'une part la société « **SAS Nouvelle Cerebio** », une entreprise implantée sur la zone industrielle de Coutras et spécialisée dans le domaine des compléments alimentaires. **La Cali apporte son soutien financier au programme de recherche et développement (R&D)** d'extraction d'édulcorants naturels d'une plante appelée la Stévia (plante constituant une alternative naturelle et non toxique à l'aspartam et à la saccharine). En fonction des résultats du processus de R&D, la société ambitionne de devenir un acteur majeur de la production de Stévia et de sa commercialisation, d'où des perspectives de développement de cette entreprise en termes d'extension de locaux et de création d'emplois.

La société « **Menuiserie Fortin** » a, d'autre part, également bénéficié d'une subvention de la part de La Cali. Cette entreprise souhaite se développer et acquérir un centre d'usinage 5 axes afin d'augmenter ses capacités de production pour être en mesure de répondre aux demandes croissantes de ses clients, tout en conservant des délais de réalisation très courts. Cet investissement devrait également lui permettre de gagner en sécurité, en précision et en productivité et de créer deux emplois supplémentaires. La Cali a donc souhaité soutenir ce projet de développement.

Sensibilisation des entreprises au financement participatif ou crowdfunding

Afin de développer économiquement le territoire et accompagner les projets des entreprises, La Cali a mis en place **un service gratuit de financement par les citoyens ou crowdfunding**. Ce mode de financement alternatif, qui peut venir en complément des réseaux institutionnels et bancaires classiques (le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, BPI France...), doit permettre aux entrepreneurs de trouver les fonds nécessaires pour faire aboutir leur projet.

L'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail comme la création d'espaces de travail partagé



La Cali souhaite être un **facilitateur pour les porteurs de projets innovants** et le déploiement **d'espaces de coworking**³² sur le territoire s'inscrit parfaitement dans cette stratégie globale. En effet, ces outils permettent de développer de nouvelles organisations de travail adaptées aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et demain. La Cali a ainsi soutenu et accompagné l'association « Arrêt minute » dans ses projets d'ouverture d'espaces de coworking sur Coutras et Libourne.

³² Le coworking est un type d'organisation du travail consistant en la mise à disposition, pour les micros structures les associations..., d'un espace de travail partagé pour les salariés ou entrepreneurs habitant loin de leur lieu de travail et ne s'y rendant donc plus quotidiennement.

Exonération de taxes foncières pour les acteurs économiques locaux : entreprises, professions médicales et agricoles

Afin de revitaliser son territoire, de soutenir certaines professions et d'attirer de nouvelles activités sur son territoire, La Cali exonère de cotisation foncière, et ce pour une durée de 3 ans, les entreprises en difficulté, les médecins et auxiliaires médicaux et, dans le cadre du contrat de ville de Coutras, les entreprises qui se créeraient dans le quartier classé 'prioritaire'.

De plus, les terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique seront également exonérés de taxe foncière. Les parcelles non bâties exploitées par de jeunes agriculteurs bénéficieront d'un dégrèvement de 50 % de la taxe foncière.

- L'engagement de La Cali dans une réflexion sur l'économie circulaire

Membre de la cellule opérationnelle visant à promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire, La Cali a activement participé aux travaux menés. Coordonné par le SMICVAL, l'un des leaders national de l'économie circulaire, l'ambition de ce groupe de travail est de faire du déchet une ressource, et de l'économie circulaire un levier de développement du territoire. Dans ce cadre, plusieurs actions et études ont été menées ou programmées en 2015.

Implantation de serres agricoles, un projet illustratif d'un modèle économique circulaire

L'éco-serre maraîchère de Lapouyade a accueilli, au mois de décembre, les premiers plants de tomates plantés par les 21 salariés déjà embauchés. C'est un partenariat entre le Centre d'Enfouissement Technique géré par Véolia et le groupe « Les Paysans de Rougeline » qui a permis d'accoler au centre d'enfouissement des déchets de la commune, 4 hectares de serres agricoles chauffées grâce à la chaleur produite par les moteurs de production d'électricité du site de Véolia. L'utilisation de ce procédé est une première en France et pose les jalons d'une nouvelle activité économique durable, issue de l'énergie verte, et des perspectives d'expansion sont déjà annoncées.



Participation à une rencontre de symbiose industrielle



Le territoire du SMICVAL a accueilli, le 1^{er} décembre, « **Les rencontres d'affaires locales de l'économie circulaire** », première expérimentation française de symbiose industrielle³³.

Organisées par l'Ademe, la Région et la CCI, ces ateliers avaient pour objectif de faciliter, dans une logique de complémentarité, les échanges de flux et de matières entre les entreprises présentes. La quarantaine d'entreprises participantes a proposé 150 offres de ressources (matières, humaines, logistiques...) et exprimé 80 besoins pour, au final, aboutir à une identification de 500 synergies possibles !

Préparation d'une étude « méthanisation »

Le Conseil régional d'Aquitaine a lancé une étude visant à **identifier les gisements et les potentiels de développement de la méthanisation en Aquitaine**. Il s'avère que le Nord Gironde et le Libournais disposent de ce **potentiel « théorique »**. Dans le cadre des échanges au sein de la cellule opérationnelle, il a été convenu le lancement d'une étude visant à consolider l'étude régionale (gisements, sites d'implantation), à animer le territoire autour des enjeux liés à la méthanisation, à obtenir une analyse de préfaisabilité des projets et à rechercher des porteurs de projets. Le lancement opérationnel de l'étude est prévu pour 2016.

Lancement d'une étude de veille technologique

Parce que la moitié des déchets ne sont aujourd'hui pas valorisés, une **étude visant à repérer des technologies d'usage de déchets dans des procédés industriels** éprouvées dans le monde a été lancée. Sur la base d'un recensement des activités industrielles présentes sur le territoire, l'étude vise à identifier les technologies les plus pertinentes et adaptées aux secteurs d'activités présents. Cette étude est une première étape préalable à une réflexion sur les conditions d'implantation de ces technologies.

³³ La démarche de symbiose industrielle, développée et éprouvée au Royaume-Uni, vise à amener les entreprises à collaborer de façon innovante, en recherchant de nouvelles formes d'utilisation des ressources, afin d'accroître leurs revenus tout en réduisant leurs déchets et les coûts associés.

Réalisation d'une étude sur le potentiel bois A (non traité) diffus

Sur le territoire de La Cali, le bois est une ressource fortement présente et intéressante, à la fois en tant que matière première dans des activités de production, mais également en tant que combustible. Or, sur cet espace, sont présents des producteurs diffus de chutes de bois (tonneliers, scieurs, fabricants d'emballages bois et autres) dont la production de bois A est pressentie importante, mais non valorisée sur le territoire. Dans ce cadre, et en l'absence de données concernant ce gisement de bois diffus de classe A, une étude a été lancée à l'été 2015, destinée à repérer les producteurs de déchets fatals de bois, à évaluer le gisement concerné et les exutoires actuels, à évaluer la part mobilisable et à déterminer les conditions de mobilisation de ce gisement localement.

- Le renforcement de l'attractivité touristique du Libournais comme levier de développement de l'économie locale

Le développement touristique, considéré comme un **levier majeur pour le développement de l'économie locale**, est devenu une des priorités pour La Cali qui mène une politique offensive dans ce domaine, afin de générer de nouvelles retombées économiques sur le territoire. En ce sens, elle s'est notamment fixée comme objectifs :

- d'augmenter les flux de touristes et de développer de nouveaux produits à l'intention des visiteurs ;
- d'allonger la durée de leur séjour.



Dans ce contexte, dès 2014, La Cali s'est dotée d'un nouvel outil opérationnel en créant un OTI³⁴ sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) auquel elle a confié la responsabilité de développer une stratégie marketing et communication, d'améliorer la qualité de services et d'accueil, de développer une stratégie digitale (e-tourisme) et de concevoir et commercialiser de nouveaux produits touristiques. En 2015, La Cali a renforcé son soutien financier à l'OTI afin de lui donner les moyens de déployer cette stratégie et ces nouveaux produits.



La Cali développe également les équipements et infrastructures permettant de renforcer son attractivité. En effet, elle a également contribué, en partenariat avec le Conseil départemental de la Gironde, au projet d'extension de la **Véloroute et Voie Verte le long dans la vallée de l'Isle (V90)**. Cet itinéraire, d'environ 50 km sur La Cali, prolonge le tracé global de la V90 qui traverse 3 régions et 6 départements sur 500 km et permet aux cyclotouristes d'être guidés et orientés à travers les territoires qu'ils visitent.

A terme, 10 communes de La Cali seront traversées. Une étude de tracé d'un premier tronçon, **Saint Antoine sur l'Isle / Guîtres**, a été réalisée. Sa mise en service est prévue pour le premier semestre 2016. La Cali coordonne la mise en tourisme de cette véloroute, avec l'ensemble des partenaires associés, et accompagne les communes dans la recherche d'éventuels cofinancements dans le cadre de travaux à effectuer. L'étude du second tronçon Guîtres / Libourne est actuellement en cours pour une mise en service fin 2016.



Par ailleurs, La Cali participe activement au fonctionnement de l'association « **Union des offices de tourisme en Libournais** » (UOTSI) créée en 2014. Cette association a pour vocation de coordonner des actions touristiques à l'échelle du Libournais, en concertation avec les 7 EPCI³⁵ qui la composent et en partenariat avec leurs offices de tourisme. L'objectif de cette collaboration est de créer une destination touristique, lisible et identifiée, à l'échelle du Libournais dans son ensemble et de développer, en ce sens, des actions communes ou élaborées en concertation. En 2015, La Cali a contribué à la candidature de l'UOTSI à l'Appel à Projet Régional pour le

développement du projet touristique de destination du Libournais. Cet engagement actif a notamment permis de mobiliser des financements régionaux sur les projets touristiques de La Cali et de son OTI, à hauteur de près de 75 000 €, qui ont permis de développer des services touristiques nouveaux à destination des visiteurs ou des prestataires du territoire : déploiement du site Internet de l'OTI, réaménagement de ses locaux, plateforme de télé-déclaration de la Taxe de séjour pour les hébergeurs (cf. infra).

³⁴ OTI : Office de tourisme intercommunal. Ses missions de service public non marchand sont : l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion touristique du territoire et la contribution à la coordination des acteurs touristiques.

³⁵ EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Instaurée depuis 2013, la **taxe de séjour** est perçue sur La Cali, via les hébergeurs, auprès des personnes résidant à titre onéreux dans leurs hébergements (Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes,...). Le produit de cette taxe doit permettre de financer les actions de développement et de promotion touristique mises en œuvre sur le territoire : l'accueil, la communication touristique et le développement de nouveaux services aux touristes. En 2015, une **plateforme informatique de télé-déclaration et de paiement** a été mise en place, pour les prestataires touristiques (hébergeurs), afin de moderniser et simplifier leurs procédures de déclaration et de paiement et de favoriser la dématérialisation (voir également la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p.32).



Enfin, La Cali apporte son soutien à **deux associations** qui contribuent à diversifier l'offre touristique sur son territoire :



- L'association « **Les amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle Nord Libournais** » propose un circuit touristique à bord de trains à vapeur et diesel. Cette activité récréative et familiale représente la **première activité touristique marchande** sur le territoire. Elle est, à ce titre, soutenue par La Cali.

- L'association « **Vivons avec le moulin de Porchères** » a pour vocation de préserver et conserver le moulin du Barrage à Porchères, ses machines, ses dépendances et son environnement grâce à l'organisation de manifestations visant à sensibiliser le public et recueillir des fonds nécessaires à la préservation de ce site, inscrit depuis 2007 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. L'association organise chaque année deux manifestations dans le cadre des journées européennes des moulins et du patrimoine meulier au mois de mai et des journées européennes du patrimoine au mois de septembre. En 2015, l'association a organisé également, tous les week-ends et jours fériés du 16 mai au 20 septembre, un accueil sur le site du moulin du barrage et des visites commentées payantes pour individuels et groupes. La Cali a ainsi souhaité apporter son soutien à cette association qui contribue à l'attractivité de son territoire en diversifiant les activités de loisirs qui y sont proposées.



- **L'adhésion de La Cali aux services de Gironde Numérique**



La Cali adhère, chaque année, au Syndicat Mixte Gironde Numérique (SMGN)³⁶ afin d'accompagner le passage des collectivités à l'administration électronique et à l'informatisation de leurs services, grâce à une offre de services numériques mutualisés. La Cali s'est engagée, à travers cette participation au SMGN, dans une démarche de dématérialisation de ses procédures administratives : elle se dote ainsi, chaque année, de nouveaux outils d'administration modernes qui

réduisent les temps de traitement des procédures, permettent de réaliser des économies et de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel en limitant les échanges « matérialisés » (les nouveaux outils déployés et les procédures financières mises en place sont présentés dans la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p.32).

Par ailleurs, La Cali a la faculté de faire bénéficier de ces services à ses communes membres, à travers une adhésion mutualisée pour l'ensemble de son territoire. Ce sont ainsi 33 communes qui ont bénéficié, à leur demande, des services de Gironde numérique et déploient, à la carte, ceux qui les intéressent dans le catalogue proposé.

Les principaux services dont bénéficient La Cali et ses communes membres concernent la sauvegarde de données (pour un volume global de 630 Go), l'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics, l'obtention de certificats électroniques ou de systèmes de télétransmission des actes administratifs, le développement de pages ou sites internet et de diverses applications métiers (travail collaboratif, agendas partagés, parapheurs électroniques...).

Cette démarche montre l'engagement de La Cali et de ses communes dans une **dynamique responsable de dématérialisation et d'évolution vers une plus grande place de l'administration électronique dans la gestion de leurs services.**

³⁶ SMGN : Syndicat mixte Gironde numérique

- Une réflexion sur un projet alimentaire territorial

Depuis 2014, La Cali s'est engagée, aux côtés d'autres territoires pilotes (ville de Bordeaux, Pays Basque et Conseil Général de la Gironde), dans une démarche expérimentale consacrée à la mise en place d'un projet alimentaire territorial. C'est la DREAL³⁷ Aquitaine qui finance, coordonne et anime, en lien avec d'autres services déconcentrés de l'État (DRAAF³⁸, ARS³⁹, Cerema⁴⁰) et avec le soutien du ministère de l'environnement, ce projet ambitieux visant à **repenser le modèle alimentaire actuel** en Aquitaine et à poser les questions de solidarités entre territoires urbains et ruraux. Il s'agit de favoriser la « reterritorialisation » des systèmes agricoles et la relocalisation des activités liées à la production alimentaire, dans le but de rapprocher les producteurs et les consommateurs (circuits courts).

Un pré-diagnostic général des acteurs de l'alimentation sur La Cali a été réalisé en 2015 et ce travail sera certainement poursuivi afin d'identifier des pistes d'actions opérationnelles qui permettront à ce projet alimentaire territorial d'émerger.

³⁷ DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

³⁸ DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

³⁹ ARS : agence régionale de santé

⁴⁰ CEREMA : centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Les indicateurs...

des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Développement économique

- 24 ha de foncier public aménagé disponible à la commercialisation
- 2 entreprises subventionnées
- 1 service de financement par les citoyens ou crowdfunding
- 2 espaces de coworking sur Coutras et Libourne

Économie circulaire

- 1 projet abouti de création de serres agricoles chauffées grâce à la chaleur produite par les moteurs de production d'électricité du site de Véolia
- 1 cellule opérationnelle visant à promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire
- 1 rencontre de symbiose industrielle
- 3 études en cours sur la veille technologique, la méthanisation et le potentiel bois non traité diffus

Développement touristique

Office de Tourisme intercommunal (OTI)

- 3 bureaux d'information touristique (Coutras, Guîtres, Libourne)
- 13 100 personnes accueillies dans ces 3 bureaux avec une augmentation de 8,5% sur celui de Libourne
- 1 500 contacts téléphoniques et 350 mails traités
- 46 800 utilisateurs du site internet www.tourisme-libournais.com (+ 11%)
- 14 communes du territoire ont bénéficié d'animations portées directement par l'OTI (niveau presque identique à 2014 avec 15 communes) : 32 événements organisés de juillet à septembre ayant accueilli 467 participants (en augmentation de 25 %)
- Une nouvelle manifestation d'envergure « Libourne fête le vin » ayant accueilli 5 000 visiteurs pour sa première édition

Projets et étude

- 1 projet en cours de véloroute de l'Isle (V90)
- 1 étude interne réalisée sur la mise en tourisme de la route des vins en Libournais

Taxe de séjour

- 1 plateforme de télédéclaration et de paiement déployée

Adhésion aux services numériques proposés par Gironde numérique

- 1 adhésion mutualisée de La Cali aux services numériques de Gironde numérique
- 33 communes ont bénéficié des services de Gironde numérique, soit presque la totalité des communes de La Cali :
 - 22 communes utilisent le service de sauvegarde de données
 - 22 communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics
 - 24 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission
 - 5 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages/site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, parapheur électronique...).

Info TEPCV (un dispositif pour conforter ces démarches)

- Soutien à l'implantation d'espaces de coworking à Libourne et Coutras en complément de celui de Pomerol
- Participation pour la réalisation d'une étude de gisement et d'opportunité méthanisation

La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali

Plusieurs projets menés par La Cali sont particulièrement illustratifs des modes de gouvernance tels que souhaitent les promouvoir les démarches de développement durable. En effet, ces projets intègrent plusieurs des 5 « éléments fondateurs » visés par ces démarches que sont la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.

- La Cali, lauréate du dispositif TEPCV et engagée dans la transition énergétique avec un programme d'action transversal

En concertation avec l'ensemble des services (techniques, développement durable, développement économique, habitat, transport...) de la collectivité, La Cali a élaboré un programme d'action dans le cadre du dispositif TEPCV lui permettant d'envisager un large panel d'actions ambitieuses et transversales.



Les 4 grandes actions concernent :

- Le renforcement du dispositif « Habitat Durable » pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires occupants non éligibles aux aides de l'Anah.
- La réalisation d'un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine communautaire ou communal géré par La Cali avec un Fonds pour la rénovation énergétique des bâtiments communautaires, un programme de réhabilitation énergétique de l'aire d'accueil des gens du voyage de Libourne et la construction d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage à Coutras.
- La promotion de nouvelles formes de mobilité, en interne et sur le territoire, avec : l'acquisition de véhicules propres (électriques ou hybrides) en renouvellement de la flotte, afin de faire preuve d'exemplarité et d'en promouvoir l'usage ; l'incitation au covoiturage avec le déploiement de places de stationnement réservées à cette pratique ; et le soutien à l'implantation d'espaces de coworking à Libourne et Coutras, en complément du site existant de Pomerol, pour favoriser de nouveaux modes d'organisation du travail.
- La conduite de deux études en faveur du développement de l'économie circulaire sur le territoire : une étude de gisement et d'opportunité pour l'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire, et une étude de faisabilité d'une plateforme multimodale train/route.

- La collaboration renforcée autour du parcours d'éducation culturelle et artistique à destination des jeunes

Les partenaires du dispositif d'éducation culturelle et artistique en direction des publics scolaires du territoire ont matérialisé leur collaboration à travers la **signature d'un contrat local d'éducation artistique et culturelle** qui doit permettre de généraliser l'accompagnement aux arts et à la culture pour les jeunes (voir aussi la partie concernant « l'épanouissement des êtres humains » p.15). Ce travail entre partenaires institutionnels, du monde éducatif (enseignants, animateurs), artistes et professionnels de la culture, constitue l'opportunité de **mettre en place une instance de dialogue et de concertation** (un comité de pilotage), de définir une politique d'éducation artistique et culturelle partagée sur le territoire, de mettre en lien les acteurs et équipements du territoire (établissements scolaires, équipements culturels de proximité, opérateurs culturels, professionnels de la petite enfance / enfance / jeunesse, du secteur social ou médico-social...). Ce contrat permet ainsi de renforcer les premières actions entreprises par La Cali, avec le concours de ses partenaires, et de soutenir la présence artistique sur son territoire.



- La création d'un conseil citoyen dans le cadre du contrat de ville de Coutras

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la ville, La Cali assure le pilotage stratégique du contrat de ville de Coutras. Ce projet a été mené en associant les habitants et les acteurs locaux à travers la **création d'un conseil citoyen**, instance nécessaire à cette démarche. Il s'est constitué en association le 16 juin 2015. La Cali soutient financièrement cette association afin de lui permettre d'assurer son développement et de promouvoir des initiatives citoyennes. Ce conseil citoyen se caractérise par une parité homme/femme et ses membres sont à 70 % des habitants (le reste étant constitué d'acteurs locaux).



- L'organisation d'une rencontre sur l'achat public responsable

C'est un travail transversal qui a permis aux services 'commande publique', 'politique de la ville' et 'développement durable' de La Cali, d'organiser sur Coutras, le 28 mai, la **première 'rencontre'** à destination des élus **sur l'achat responsable**.

De nombreux partenaires (3AR⁴¹, PLIE⁴² du Libournais, communes de Coutras et de Saint Denis de Pile, SMICVAL) étaient représentés et élus et agents se sont succédés pour témoigner de la mise en œuvre de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics de ces structures. Le recueil des avis des participants a permis de connaître leurs attentes et besoins afin d'envisager l'organisation d'autres rencontres sur les thématiques souhaitées par les élus présents.



- L'adoption d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle de La Cali



Dans le cadre de son CISPD⁴³, La Cali a adopté une stratégie territoriale (STSPD⁴⁴), à travers l'élaboration d'un document de référence synthétique et opérationnel, indiquant ses grandes orientations en ce domaine. Ce travail est le fruit d'une réflexion concertée entre tous les membres du CISPD et témoigne de l'existence d'un véritable esprit communautaire au service de la population dont les attentes sont nombreuses en matière de tranquillité et de sécurité publiques. Cette STSPD repose sur des principes fondateurs que sont la cohésion sociale, la concertation, le rôle central des maires et la mutualisation des moyens et des solidarités. Les orientations qui se sont dégagées de ce travail ont maintenant vocation à être mises en œuvre dans le cadre des actions portées par le CISPD.

- La création d'une commission intercommunale d'accessibilité



Afin de mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) de La Cali, concernant ses établissements recevant du public (voir également la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p.30) et de suivre son SDA-Ad'AP en matière de transports (voir également la partie « lutte contre le changement climatique » p.6), une **commission intercommunale d'accessibilité a été créée**. Elle s'est tenue pour la première fois le 9 septembre en présence d'élus, de différentes instances représentatives des personnes handicapées (handicaps physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique) et des personnes âgées, d'usagers et d'acteurs économiques, de techniciens de La Cali et d'experts techniques. La force de cette instance de concertation est de permettre le dialogue entre les différents partenaires et de bénéficier de l'expérience de terrain de leurs membres afin de rendre les projets réalistes, réalisables et adaptés à chacun.

- La poursuite du programme local de l'habitat (PLH)

Fin 2014 et début 2015, un travail politique de définition des orientations a été conduit dans le cadre d'un comité stratégique qui a défini les ambitions de La Cali en matière d'habitat pour les 6 prochaines années. Ce travail a été restitué aux maires, collectivement lors d'une réunion en mars 2015, puis individuellement lors de rencontres organisées dans chacune des communes d'avril à septembre 2015.

Le dernier trimestre 2015 a été consacré à l'écriture du programme d'actions, répondant à la fois aux orientations stratégiques communautaires et aux réalités de terrain des 34 communes de La Cali. Cette feuille de route a été présentée aux partenaires du secteur de l'habitat en novembre 2015.

Le projet de PLH a été arrêté le 17 décembre 2015 en conseil communautaire et adressé à l'ensemble des communes. Ces dernières ont été appelées à se prononcer sur son contenu avant la transmission du document au Préfet qui doit également formuler un avis avant la validation définitive du document.

⁴¹ 3AR : association Aquitaine des achats publics responsables

⁴² PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

⁴³ CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

⁴⁴ STSPD : stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

- Le mal-logement au cœur d'une convention d'alliance avec la Fondation Abbé Pierre La Cali et la **fondation Abbé Pierre** pour le logement des défavorisés ont signé une **convention d'alliance** qui a vocation à poursuivre plusieurs objectifs prioritaires, à conduire des actions de sensibilisation et d'interpellation (à partir du diagnostic local réalisé), à assembler les compétences et travailler en transversalité avec l'ensemble des opérateurs du territoire, et ainsi à tendre vers une organisation coordonnée des actions prévues dans le cadre d'intervention.

Ainsi, trois axes prioritaires d'intervention ont été définis dans les domaines :

- de l'habitat et du logement concernant, en particulier, la production de logements sociaux, objectif également inscrit dans le cadre du PLH et du programme d'intérêt général « Habitat Durable » (voir également la partie « Lutte contre le changement climatique » p.7),
- de la sédentarisation des gens du voyage,
- et de la prévention, de la protection et promotion des habitants : hébergement d'extrême urgence des femmes victimes de violence, développement de points d'accès aux droits liés aux logements et soutien des associations dans la mise en œuvre d'action de promotion des habitants.

Cette alliance doit, en particulier, permettre de contribuer à faire de la **question du mal logement, de la cohésion sociale et de la solidarité, un axe fort de la politique communautaire.**

La collectivité exemplaire et responsable

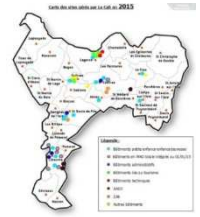
Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, des ressources humaines, des pratiques financières et administratives, de l'achat public, des bonnes pratiques internes et de la communication montre une diffusion des principes du développement durable au sein de la collectivité et conforte la volonté d'exemplarité de La Cali.

- La gestion responsable du patrimoine sur La Cali

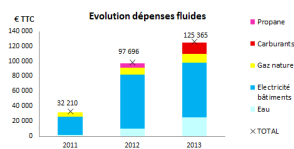
La gestion du patrimoine de La Cali

Le patrimoine communautaire est constitué d'une quarantaine de bâtiments et les élus ont souhaité cette année, qu'une démarche d'harmonisation des contrôles règlementaires et de la maintenance de ces bâtiments et équipements de La Cali (toiture, chauffage, plomberie...) soit engagée. Cette approche du patrimoine inscrit la collectivité dans un processus de prévention permettant d'optimiser le fonctionnement des installations et de favoriser leur performance dans le temps.

Afin de maîtriser et de contrôler au mieux les coûts, un rapport d'exploitation annuel est désormais édité. Il détaille et compare, sur plusieurs années, les consommations de fluides de chaque bâtiment, les interventions en régie menées sur ceux-ci, les suivis de projets...



La poursuite de la démarche de CEP pour La Cali



En 2014, La Cali a souhaité s'engager dans une démarche de CEP⁴⁵ proposée par l'ALEC⁴⁶ qui a permis d'établir un état des lieux énergétique d'une vingtaine de bâtiments de La Cali, de disposer d'un plan d'action correctif sur ce patrimoine, de préparer la démarche à destination des communes (voir ci-après), de bénéficier de l'expertise de l'ALEC (notamment en matière d'achat d'énergie, réseau de chaleur bois ou de méthanisation) et d'alimenter la démarche TEPCV

dans laquelle La Cali est engagée. Sur la base des préconisations du CEP, un programme pluriannuel (2015-2017) de travaux sur dix bâtiments prioritaires a été engagé en 2015.



Le lancement de la démarche de CEP pour les communes

Dans le cadre de la convention signée avec l'ALEC, il a été prévu que la mission de CEP puisse également être déployée au bénéfice des communes de La Cali. Un AMI⁴⁷ a donc été lancé en juillet pour proposer cette démarche de CEP aux communes volontaires, sur leur patrimoine communal. Les communes de Saint Denis de Pile et Les Peintures se sont d'ores et déjà engagées cette année et le travail a commencé avec l'identification, pour chacune d'entre elles, d'une dizaine de bâtiments qui seront audités dans le cadre de l'accompagnement.

Validation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)



#accessibleatous



La Cali est attachée à l'accessibilité de tous et c'est pourquoi elle s'est engagée dans la réalisation d'un Ad'AP⁴⁸ (voir également la partie « lutte contre le changement climatique » p.6 concernant le SDA-Ad'AP⁴⁸ en matière de transports). Après avoir réalisé un audit de ses bâtiments recevant du public, elle a constitué une feuille de route en identifiant des objectifs précis pour les années à venir, et ce, dans différents champs de ses politiques publiques : petite enfance / enfance / jeunesse, tourisme, bâtiments administratifs... Ce dispositif Ad'AP, issu de la loi du 10 juillet 2014, permet à

La Cali de réaliser les travaux nécessaires, avec un délai supplémentaire de 3 à 6 ans. L'organisation et la planification des travaux de l'Ad'AP de La Cali seront construits en lien étroit avec les acteurs locaux et notamment les membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité créée à cette occasion (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.28).

⁴⁵ CEP : conseil en énergie partagé, opération permettant de mieux appréhender et gérer la dimension énergétique du patrimoine des collectivités territoriales

⁴⁶ ALEC : agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Bordelaise et de la Gironde

⁴⁷ AMI : appel à manifestation d'intérêt

⁴⁸ Ad'AP et SDA-Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmé (pour les bâtiments recevant du public) et Schéma Directeur d'Accessibilité (pour les services de transports). La date limite pour rendre accessible ces services était fixée au 1^{er} janvier 2015. Leur élaboration permet de se mettre en conformité en programmant la réalisation de travaux dans un délai pouvant aller de 3 à 6 ans.

Acquisition de deux véhicules propres

Deux véhicules propres sont désormais à disposition des agents pour leurs déplacements. Ces véhicules ont été achetés avec des fonds de financement TEPCV.



- Ressources humaines : l'accompagnement du changement

Au 1^{er} janvier 2015, l'effectif communautaire comptait 63 agents supplémentaires au titre des **transferts Petite Enfance/ Enfance**, et 90 agents gérés dans le cadre de mises à disposition partielles des communes vers La Cali. Près de 200 contrats saisonniers ont été nécessaires pour couvrir les besoins des ALSH communautaires tout au long de l'année.

Sous l'effet des transferts, le volume de demandes d'emploi et de stage a été également significativement accru, portant à près de 800 le nombre de réponses apportées cette année à ces différentes sollicitations.

Conformément à ses nouvelles obligations, **La Cali a mis en place un CHSCT**⁴⁹ dont la première réunion a eu lieu le 12 février. Une formation de 5 jours a été organisée en intra à destination des membres de cette instance. Celle-ci a été consacrée aux obligations en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité au travail et a également abordé la problématique des TMS⁵⁰, en écho au transfert des personnels de la petite enfance. Outre la séance d'installation du CHSCT, deux autres réunions ont eu lieu cette année (11 septembre et 13 octobre), avec des temps de travail plus spécifiquement orientés vers les aires d'accueil des gens du voyage et les structures petite enfance.



Par ailleurs, **le CTP**⁵¹ **a été convoqué à 5 reprises cette année** (7 mai, 2 juillet, 7 septembre, 3 novembre et 8 décembre). Les sujets abordés ont notamment concerné des réorganisations de service : structuration du réseau des espaces jeunes, passage en DSP des aires d'accueil des gens du voyage, mise en place de services communs (communication, direction pilotage et expertise des moyens techniques).

Ce comité technique a également été amené à se prononcer sur le projet de **schéma de mutualisation des services de La Cali**, dont l'élaboration a été menée au terme d'une véritable démarche de concertation : des groupes de travail avec les communes et/ou les techniciens se sont succédés entre mai et novembre pour faire émerger les axes stratégiques de ce schéma et les modalités de leur mise en œuvre opérationnelle.

En matière de **formation**, La Cali a poursuivi l'exécution de son plan triennal avec 360 jours de formations dispensés ainsi que le pilotage et l'animation du groupement de commandes sur les formations hygiène et sécurité.

Par ailleurs, une consultation a été menée dans le cadre d'un **nouveau groupement (6 membres) afin de mettre en place, dès 2016, le Document unique** de la collectivité, qui intégrera, comme l'impose la nouvelle loi, un volet RPS⁵².

⁴⁹ CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

⁵⁰ TMS : troubles musculo-squelettiques

⁵¹ CTP : comité technique paritaire, instance obligatoire à partir de 50 agents

⁵² RPS : risques psychosociaux

- Des procédures administratives et financières dématérialisées

La Cali contribue budgétairement au SMGN⁵³ et a renouvelé son **adhésion aux Services Numériques mutualisés**, permettant le passage de la collectivité et de ses communes membres à **l'administration électronique**. Cet accompagnement a permis de nombreuses avancées.

Au niveau comptable et financier, La Cali utilise, depuis 2014, le protocole flux PESV2⁵⁴ pour la **dématérialisation des pièces comptables** (bordereaux, mandats, titres et pièces justificatives).

Après deux années de fonctionnement, cette dématérialisation a permis :

- de diminuer les délais de paiement par La Cali et la Trésorerie,
- d'économiser sur les coûts de reprographie, de papier et de conservation de données,
- d'optimiser le suivi des documents échangés, ainsi que leur traçabilité,
- d'améliorer la rapidité du délai de recouvrement.



En interne, La Cali poursuit toujours la décentralisation de la saisie des bons de commande et de validation des factures pour les services communautaires. Elle met par ailleurs en place progressivement la signature électronique de ces bons de commande.

Un service de paiement en ligne par carte bancaire a également été mis en place pour le recouvrement de la taxe de séjour, en partenariat avec les services de la DGFIP⁵⁵ (voir également la partie sur « les dynamiques de développement responsable » p.24).

Au niveau administratif, le déploiement du logiciel libre 'Web-delib' permet de gérer la vie des assemblées délibérantes, depuis la rédaction des projets jusqu'au contrôle de légalité.



Quant au logiciel OpenDemandes qui est en cours de déploiement, il permet de gérer les flux de courriers entrants et sortants.

Ces outils présentent l'avantage d'assurer la traçabilité des dossiers depuis leur création jusqu'à leur archivage, de diminuer significativement les transmissions papier, de raccourcir et optimiser les délais de validation des dossiers, de faciliter la recherche globale de documents...

- La Cali coordonne des groupements de commandes

Dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé, La Cali, ses communes membres et établissements du territoire, ont la volonté de s'engager dans la **mutualisation de leurs achats** afin d'en réduire les coûts. Cette année, la collectivité a constitué 5 nouveaux **groupements de commandes**⁵⁶ pour :

- des prestations de service d'acheminement des communications et d'accès internet (avec la commune de Lagorce et l'office de tourisme intercommunal du Libournais),
- des prestations de services de vérification et de contrôles règlementaires des dispositifs et des moyens de lutte contre l'incendie (avec les communes Génissac, Lagorce, Saint Denis de Pile, Puynormand, Saint Martin de Laye, Savignac de l'Isle),
- l'achat et la livraison de fournitures administratives (avec les communes de Saint Denis de Pile et Lagorce, le CCAS de Saint Denis de Pile),
- l'achat et la livraison de fourniture d'entretien (avec les communes de Saint Denis de Pile, et Lagorce, le CCAS de Saint Denis de Pile),
- l'élaboration et mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (Abzac, Guîtres, Lagorce, Lapouyade, Puynormand, Saint Sauveur de Puynormand).

⁵³ SMGN : Syndicat Mixte Gironde Numérique

⁵⁴ PESV2 : Protocole d'échanges standard version 2

⁵⁵ DGFIP : Direction départementale des finances publiques

⁵⁶ Des groupements de commandes ont déjà été constitués les années passées pour l'achat de téléphonie mobile, assurances, papier de reprographie, formation obligatoire, enveloppes de correspondance et prestations de service de contrôle et de vérifications règlementaires en matière de sécurité des bâtiments et équipements.

- La Cali renforce l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

En s'appuyant sur le Code des marchés publics et la volonté des élus de « donner la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes en difficulté »⁵⁷, La Cali poursuit sa politique d'intégration dans le cahier des clauses particulières, de clauses sociales⁵⁸ et environnementales⁵⁹ dans les marchés publics.

Les marchés intégrant des clauses d'insertion :

- Travaux de construction d'une aire d'accueil des gens du voyage et d'un terrain familial sur la commune de Coutras,
- Travaux de construction de l'espace jeunes Libourne
- Services de qualification et d'insertion professionnelles avec support d'appui l'entretien des espaces verts.



Les marchés intégrant des clauses environnementales :

- Achat et livraison de fournitures administratives,
- Achat et livraison de produits et de matériels d'entretien,
- Service de restauration sociale en liaison froide lié au portage à domicile au bénéfice des personnes en perte d'autonomie,
- Transport des élèves entre les écoles et les ALSH de Saint Seurin sur l'Isle, Les Eglisottes et Chalaures, Saint Médard de Guizières,
- Exécution d'une ligne régulière spécialisée de transport scolaire sur le secteur de Gours pour la période 2015-2019,
- Achat d'électricité avec, dès 2016, l'achat d'électricité verte.

- La Cali sensibilise élus et agents à l'achat public responsable

Afin de sensibiliser les élus à l'achat responsable, les services marchés public, politique de la ville et développement durable ont organisé le 28 mai, avec le soutien de l'association 3AR⁶⁰ (à laquelle La Cali est adhérente), une rencontre sur le thème « les achats responsables : levier d'économie » (voir également la partie sur la gouvernance territoriale p.28).

- De nouvelles bonnes pratiques de tri des déchets instaurées en interne

Afin de contribuer à l'effort collectif en matière de tri et de réduction des déchets, La Cali a réorganisé cette année l'ensemble de la gestion des déchets issus de ses principaux bureaux administratifs. La première mesure a été de réduire le nombre de poubelles dans les bureaux et de les mettre à disposition dans les lieux de passage (salle de restauration, couloirs...).



La collectivité a également mis en place, en partenariat avec le SMICVAL, une nouvelle organisation permettant aux agents de trier leurs déchets qui se répartissent désormais comme suit : sur-tri des papiers de bureau (qui alimente la borne d'apport volontaire de papier implantée à cet effet à Libourne -voir p.12) ; collecte des biodéchets (ces déchets alimentaires sont valorisés sous forme de compost par le SMICVAL) ; tri des emballages (en fonction des produits collectés - plastiques, acier- ils sont acheminés par le SMICVAL vers leur usine de recyclage pour fabriquer de nouveaux produits) ; et ordures ménagères (pour les produits qui

ne peuvent faire l'objet d'un tri). Ces mesures ont d'ailleurs permis de réduire considérablement le volume d'ordures ménagères résiduelles générées.

⁵⁷ Délibération du 25 septembre 2014

⁵⁸ Ces clauses visent l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

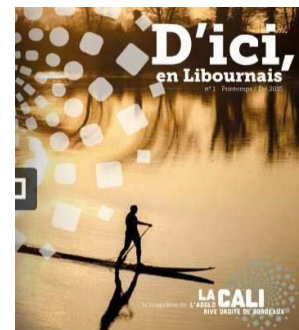
⁵⁹ L'insertion de clauses environnementales dans le cahier des clauses particulières se fait, selon les marchés, au niveau des spécifications techniques des produits (référence à des normes, des écolabels officiels...), des conditions d'exécution du marché (livraison des produits dans des emballages réutilisables ou recyclables...), de la sélection des candidatures (examen du savoir-faire des candidats en matière environnementale...), du critère de choix des offres (établis en fonction des exigences environnementales spécifiées lors de la définition des besoins).

⁶⁰ 3AR : association Aquitaine des achats publics responsables

- Une communication externe renforcée pour faire connaître le territoire

Parce qu'elle permet de **diffuser des informations relatives aux manifestations mises en place** par La Cali (Fête de la jeunesse, Semaine de la petite enfance, opération de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires...) ou d'informer sur les **activités ou services déployés sur le territoire pour les habitants** (guide d'été de la jeunesse, programmes de vacances pour les structures jeunesse, guide d'accès aux droits, permanences « Habitat Durable » ou « Espaces Info Énergie »...), la communication institutionnelle contribue aussi à l'épanouissement de chacun. Le service communication de La Cali étant désormais mutualisé avec celui de la Ville de Libourne, ses productions sont rationalisées ce qui permet d'améliorer le pilotage global de la communication à l'égard des usagers.

De plus, à travers la production de documents d'information tels que le rapport d'activité ou le premier numéro du magazine de La Cali, publié en mai 2015, ce service favorise la cohésion sur le territoire de La Cali : cette première publication « D'ici en Libournais » a cherché à valoriser les initiatives et actions du territoire pour fédérer, au sein de l'espace communautaire, les habitants et mieux rayonner, à l'extérieur, afin d'attirer visiteurs et investisseurs.



Enfin, le service s'inscrit dans une démarche de « consommation responsable » en privilégiant une **communication numérique**, en particulier par le biais de son site internet et des réseaux sociaux et en restreignant à leur obligation légale les impressions papier (exemple du rapport d'activité annuel de la collectivité, téléchargeable en ligne). Toutefois, lorsque La Cali a recours à une communication plus traditionnelle, sur support papier, elle veille à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement (utilisant par exemple du papier issu de forêts gérées durablement).

En 2015, afin d'incarner la volonté politique de dynamiser le territoire, en son sein et à l'extérieur, La Cali s'est dotée d'une nouvelle charte graphique, avec une image forte, plus moderne et en prise avec son environnement comme avec les défis qu'elle doit relever. Ainsi, au-delà du graphisme en rosace qui traduit la composition plurielle de l'agglomération avec ses 34 communes, une baseline percutante traduit l'ambition de l'équipe communautaire : « La Cali, l'agglo Rive Droite de Bordeaux ».

**Les indicateurs de...
la collectivité exemplaire et responsable**

Gestion du patrimoine de La Cali

35 sites communautaires gérés par La Cali
1 rapport d'activité annuel

Démarche de CEP avec l'ALEC pour La Cali

21 bâtiments audités dont 18 bâtiments comportant des préconisations
1 plan correctif composé de 85 actions
1 action mise en œuvre avec le changement de chaudière sur la crèche de Camps

Démarche de CEP avec l'ALEC pour les communes

2 communes volontaires en 2015 bénéficiant d'un accompagnement global (diagnostic et préconisations d'actions) pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments communaux

Ad'AP

1 plan d'action proposé sur 6 ans

Ressources humaines

Dialogue social : 5 réunions du CTP et 3 du CHSCT
360 jours de formations à destination des agents de La Cali

Dématérialisation

1 adhésion mutualisée aux services numériques de Gironde numérique pour La Cali et ses communes membres

Marché public et insertion de clauses sociales et environnementales

3 marchés intégrant des clauses d'insertion (2 en 2014)
6 marchés intégrant des clauses environnementales (1 en 2014)

Groupements de commandes

8 groupements de commandes coordonnés par La Cali, dont 5 constitués en 2015

Achat public responsable

1 rencontre « Les achats publics responsables : leviers d'économie » :
- 36 participants
- 10 intervenants
- 17 questionnaires retournés

Communication

1 service mutualisé avec la ville de Libourne
1 première publication du magazine de La Cali « D'ici, en Libournais »

Info TEPCV (un dispositif pour conforter ces démarches)

- Aides à la rénovation énergétique des bâtiments communautaires
- Aides à l'acquisition de véhicules propres

Rapport
Développement durable
de La Cali

